

Présidentialisation versus personnalisation?

Clés de lecture à la baisse des votes préférentielles.

B. Wauters, P. Van Aelst, P. Thijssen, J. Rodenbach, J. Smulders & J-B Pilet

1. Introduction

Pour de nombreux observateurs et analystes, une des évolutions majeures mais aussi définitives des démocraties occidentales est la personnalisation de la vie politique (McAllister, 2007 ; Karvonen, 2010). Et l'une des facettes de cette personnalisation est le choix de nombreux électeurs de marquer un vote préférentiel pour un ou plusieurs candidats plutôt qu'un vote de liste. Pourtant, de façon inattendue, on constate depuis quelques années une baisse de la proportion d'électeurs marquant au moins un vote préférentiel. Après des décennies de hausse, un pic semble avoir été atteint depuis 2003 et 2004. Depuis lors, à chaque scrutin, les votes préférentiels reculent (Wauters & Rodenbach, 2014). Et cette tendance est visible quel que soit le niveau d'élection.

Dans ce chapitre, l'ambition est de tenter de comprendre cette baisse inattendue et qui entre en contradiction avec l'idée d'une personnalisation toujours croissante de la vie politique. Et la clé de compréhension proposée est celle de la presidentialisation, phénomène qui se marque par l'importance croissante d'un petit nombre de leaders politiques aux dépens de la grande majorité des candidats et des élus. L'hypothèse formulée est que cette presidentialisation concentrerait tellement l'attention sur quelques grandes figures de proue que les autres candidats seraient totalement dans l'ombre. Et par conséquent, les électeurs n'auraient plus recours au vote de préférence que quand ils ont l'opportunité de voter pour un des leaders de premier plan. Si ce n'est pas le cas, il se contente d'un vote de liste plutôt que de voter pour un candidat moins connu.

Ce chapitre se subdivise en trois parties. Dans la première, les concepts de presidentialisation et de personnalisation sont précisés. Ensuite, la problématique du chapitre est détaillée. Nous passons ensuite à l'analyse empirique sur la base de deux sources de données. D'une part, nous comparons les tendances à la presidentialisation et à la personnalisation sur la base des résultats bruts des élections, et donc au niveau agrégé. D'autre part, les données individuelles de l'enquête électorale PartiRep sont utilisées pour voir comment presidentialisation et personnalisation s'articulent. Au final, nos analyses montrent bel et bien que l'attention croissante pour quelques leaders se fait aux dépens des autres candidates. Alors que la

capacité d'attraction des leaders est demeurée constante au fil de la dernière décennie, les votes de préférence pour les candidats 'de base' sont allés en déclinant. La baisse des votes préférentiels se concentre sur ces candidats, et ne touche pas les leaders. Le phénomène a été amplifié par la montée en puissance de nouveaux partis (N-VA, PP, PTB) qui ont un moindre nombre de figures de proue et qui attirent tendanciellement moins les votes préférentiels, mais aussi par différentes modifications des règles électorales (décumul, interdiction des doubles candidatures) qui rendent plus difficiles l'utilisation pour plusieurs scrutins de figures de proue.

2. Personnalisation et présidentialisation

La personnalisation peut se définir comme un processus *"in which the political weight of the individual actor in the political process increases over time, while the centrality of the political group (i.e. political party) declines."* (Rahat & Sheafer, 2007:65). Cela signifie que, au fil des ans, le centre de gravité de la vie politique s'est déplacé des acteurs collectifs comme les partis aux acteurs individuels tels les élus, les ministres et les présidents de parti. Au-delà de cette définition générale, la personnalisation est un phénomène complexe aux nombreuses facettes.

Et la personnalisation concerne tous les acteurs des régimes démocratiques. Premièrement, la personnalisation touche **les partis politiques** dans leur organisation et leur fonctionnement. Ceux-ci mettent de plus en plus leurs leaders et figures de proue à l'avant-plan. Cela s'observe dans les campagnes électorales (Kriesi, 2011) mais aussi dans la vie interne du parti du fait de la montée en puissance des présidents de parti (Fiers & Krouwel, 2005). Les médias sont aussi dans la personnalisation. A ce niveau, on constate un double phénomène. Le premier est l'individualisation de la couverture médiatique avec un accent de plus en plus marqué mis sur les responsables politiques individuels plutôt que sur les partis dans le récit des affaires publiques. Le second est la privatisation de la couverture médiatique qui consacre de plus en plus d'importance à la vie privée des élus, et plus uniquement à leurs actions dans les institutions démocratiques (Van Aelst, 2014). Enfin, les électeurs eux-mêmes s'inscrivent dans le processus de personnalisation. Divers travaux ont ainsi souligné la tendance accrue au vote préférentiel (Wauters, 2014; André et al, 2012, voir aussi André, Depauw et De Winter dans cet ouvrage) mais aussi le poids grandissant de la personnalité des candidats dans le

choix électoral aux dépens des considérations plus partisans ou idéologiques (Van Holsteyn & Andeweg, 2010).

Enfin, toutes ces évolutions peuvent se traduire en la transformation du système politique lui-même et en la personnalisation des institutions. Cela se traduit notamment dans la modification de règles électorales allant dans le sens d'un poids accru des votes préférentiels (comme la réduction de l'effet dévolutif de la case de tête en Belgique) ou même d'une élection directe pour certains mandats exécutifs (comme l'élection directe des bourgmestres) (Kersting, 2005; Wauters, Verlet & Ackaert, 2011; Thijssen, 2013; Renwick & Pilet, 2015).

Ces constats sur la personnalisation sont observés dans la plupart des démocraties européennes - même si certains, comme Karvonen (2010), parlent d'une tendance ambiguë- et la Belgique ne fait pas exception. Plusieurs travaux ont ainsi montré que, au fil des décennies écoulées, les médias belges ont de plus en plus mis en avant les responsables politiques à titre individuel, aux dépens des partis (Van Aelst, 2014). Fiers et Krouwel (2005) ont quant à eux souligné le rôle central des présidents de parti en Belgique, un rôle qui s'est encore accru avec l'élection directe des présidents de parti. De même, les deux auteurs soulignent la montée en puissance des premiers ministres et de vice-premiers ministres dans le système belge. L'une des illustrations de cette évolution est l'importance croissante du *kern* pour définir les grandes orientations de la politique gouvernementale et pour trancher les principaux débats au sein de la coalition. Mais la preuve la plus évidente de la personnalisation en Belgique est la hausse continue de l'usage des votes de préférence. Aux élections de la Chambre des représentants de 1919, seuls 15% des électeurs optaient pour cette modalité de vote. Ils étaient 33% à le faire en 1961, 48% en 1981 et 66% en 2003 (Wauters, 2014).

3. Problématique

Dans ce chapitre, la focale est sur une des formes de la personnalisation : le vote préférentiel de l'électeur pour un ou plusieurs candidats. Le système électoral belge permet à chaque électeur de choisir entre un vote de liste par lequel il marque son soutien à tout le parti sans distinction des candidats composant la liste, et un vote préférentiel de soutien à un ou plusieurs candidats au sein d'une même liste. L'attente logique si l'on se place dans la perspective de la personnalisation serait que les électeurs vont être de plus en plus nombreux à voter de façon préférentiel. Et c'est en effet ce qui a été observé au fil des dernières décennies.

<< Graphique 5.1 ici >>

Les derniers scrutins ont toutefois marqué un coup d'arrêt à cette hausse continue des bulletins marqués d'un ou plusieurs votes préférentiels. Un pic semble avoir été atteint à l'occasion des élections fédérales de 2003 et régionales de 2004 (cf. graphique 5.1). Depuis lors, d'élection en election, les votes préférentiels ont été en recul alors que les votes de liste augmentaient logiquement. Cette tendance à la baisse se vérifie tant en Flandre que du côté francophone. Cette baisse est aussi observable au niveau communal (non repris dans le graphique) (André et al, 2013; Steyvers & De Ceuninck, 2013). Le pourcentage de votes préférentiels est redescendu à 57% en 2014, soit à son niveau de 1995. Pour les parlements flamand et wallon, on est même légèrement sous les chiffres de 1995 (respectivement 55.2 % en 2014 pour 57.1 % en 1995, et 57.5 % pour 64.5 %).

Cette tendance à la baisse semble donc bel et bien en contradiction avec l'idée d'une personnalisation toujours plus poussée de la vie politique qui a été détaillée plus haut. Dans la suite de ce chapitre, une analyse quantitative à deux niveaux va être menée afin de tenter de saisir les fondements de ce paradoxe. L'explication centrale qui est explorée est celle de l'articulation entre la présidentialisation et la personnalisation.

4. A la recherche d'explications : le poids de la présidentialisation

Cela a été dit plus haut, la personnalisation peut concerner des acteurs de nature différente (partis, médias ou électeurs). Une autre distinction importante est le nombre de personnes affectées par cette personnalisation. Le phénomène peut en effet concerner tout le monde – on parle alors de *general visibility*, de personnalisation déconcentrée ou décentralisée, ou uniquement un nombre restreint de leaders politiques, de figure de proue- ce qu'on décrira comme de la *concentrated visibility*, ou de la personnalisation concentrée ou centralisée (Van Aelst, Sheafer & Stanyer, 2012; Rahat & Sheafer, 2007). Dans le second cas, un autre concept fréquemment utilisé est celui de présidentialisation. Derrière ce concept se retrouve aussi l'idée d'une concentration du pouvoir politique dans les mains d'un petit nombre de leaders de partis politiques. La présidentialisation est donc dans une large mesure aussi une forme de personnalisation

Et à l'instar de la personnalisation, la présidentialisation peut aussi se marquer à plusieurs niveaux : à l'intérieur des partis politiques, dans les médias et aux élections (Poguntke & Webb, 2005). Toutefois, comme pour la personnalisation, les recherches en Belgique sur la présidentialisation ne sont pas toutes unanimes. Van Aelst (2014) explique, par exemple, ne noter aucune tendance claire à la présidentialisation dans la couverture de la politique par les médias belges. L'analyse qu'il a menée des journaux télévisés, par exemple, ne montre aucun accroissement de l'attention portée au premier ministre sur la période 2003-2012. A l'inverse, Fiers & Krouwel (2004) note quant à eux une réelle concentration des pouvoirs à l'intérieur des partis mais aussi des gouvernements dans les mains de quelques figures de proue (présidents de parti, premiers ministres et ministres-présidents).

L'objectif de ce chapitre n'est toutefois pas de trancher sur la réalité et l'uniformité du phénomène de présidentialisation. L'ambition est de voir comment la présidentialisation et la personnalisation s'articulent dans les comportements de vote préférentiel afin de déterminer si l'attrait électoral accru d'un petit nombre de leaders pourrait expliquer la baisse du nombre total de bulletins marqués par un ou plusieurs votes préférentiels. Balmas et ses collègues (2014) ont à ce propos montré en Israël que le poids accru de quelques figures de proue avait eu pour conséquence une baisse de l'attention pour les responsables politiques 'normaux'. Dans ce chapitre, l'hypothèse est que les électeurs veulent de plus en plus souvent voter uniquement pour des leaders. Et quand ces leaders ne sont pas candidats dans sa circonscription, l'électeur opte alors plutôt pour un vote en case de tête plutôt que pour des candidats moins connus. La présidentialisation fait que les électeurs ne connaissent plus que quelques figures de proue dans le monde politique. Et quand ceux-ci ne sont pas candidats, les électeurs en reviennent aux affiliations partisans pour déterminer leur vote (McDermott, 2009).

L'argument inverse peut toutefois aussi être avancé. On pourrait s'attendre à un effet de contagion de la présidentialisation. Lorsqu'un électeur choisit le vote préférentiel pour une figure de proue, il opte pour un vote déterminé par les personnalités plutôt que par les considérations partisans ou idéologiques. Cette logique de choix se maintiendrait même pour les élections où la figure de proue n'est pas candidate. Le choix sur la base des personnalités se serait sédimenté. Ce serait particulièrement vrai quand l'électeur vote pour plusieurs élections le même jour, comme c'était le cas en 2014 en Belgique avec des élections

fédérales, européennes et régionales. Il est possible qu'un électeur ait d'abord choisi pour qui voter à un niveau de pouvoir car il y avait là un candidat très connu, une figure de proue. Aux autres niveaux de pouvoir, un tel leader n'était pas présent mais l'électeur est resté dans la logique du vote personnalisé et a quand même opté pour un vote préférentiel. Le vote pour un leader témoigne d'un faible attachement à un parti. On peut donc s'attendre à ce que ce faible lien envers les partis demeure pour toutes les élections, même lorsqu'aucun leader n'est présent.

Au final, on peut donc poser deux hypothèses sur le lien entre présidentialisation et vote de préférence. Dans la première, l'attente est que la présidentialisation réduise les votes préférentiels aux seuls cas où un leader est effectivement un candidat pour lequel on peut voter. En l'absence de leader, l'électeur choisira par défaut un vote en case de tête. Dans l'autre hypothèse, celle de l'effet de contagion, la présidentialisation pour une élection, pour un niveau de pouvoir, personnalise définitivement le choix électoral. L'électeur qui choisit de voter de façon préférentielle pour un leader continuera d'opter pour cette modalité de vote à toutes les élections, qu'il y ait ou pas des leaders parmi les candidats. Dans les sections suivantes, le but sera de voir comment ces deux hypothèses se retrouvent dans les résultats des élections du 25 mai 2014.

5. Première analyse empirique: les résultats officiels des élections

Nos premières analyses se basent sur les résultats officiels des élections. Plus précisément, les données sur la proportion de bulletins de vote marqués par des votes préférentiels (vs. des votes en case de tête) ont été collectées pour les élections de 2003, 2007, 2010 et 2014, et cela pour chaque liste et dans chacune des circonscriptions.¹ Les partis politiques pris en considération sont tous ceux ayant gagné au moins un siège dans un parlement, et cela pour tous les scrutins même ceux où ils n'ont eu aucun élu (nous incluons donc aussi Agalev en 2003 et le PTB/PVDA pour toutes les élections avant 2014).

La première analyse est celle comparant la proportion de votes préférentiels dans les circonscriptions où le 'leader électoral' du parti est candidat et dans les autres circonscriptions. Le 'leader électoral' est la figure de proue principale du parti pour l'élection considérée. Il n'y a qu'un 'leader électoral' par parti pour chaque année d'élection et celui-ci est défini en fonction de la personnalité politique que le parti a choisi d'envoyer au grand

débat électoral télévisé ayant eu lieu dans la semaine précédant l'élection. Généralement, mais pas toujours, il s'agit du président de parti. Parmi les exceptions, on peut citer Maggie De Block qui, en 2014, était le 'leader électoral' de l'Open VLD et non la présidente du parti, Gwendolyn Rutten.

<< Tableau 5.1 ici >>

Cette première comparaison, reproduite dans le tableau 5.1, montre clairement, pour la Chambre, la différence en termes de votes préférentiels selon que l'on est dans la circonscription où le leader électoral du parti est en lice ou dans une autre circonscription. Dans le premier cas, la part de votes préférentiels s'élève, en moyenne, à 65,4% pour 53,5% sans leader électoral². La part de votes préférentiels est donc en moyenne 12% plus grande là où le leader électoral du parti se présente. Au-delà de cette moyenne, une évolution dans le temps apparaît également. En 2003, l'impact du leader électoral était moins net. Le surplus de votes préférentiels liés à la présence du leader électoral du parti dans la circonscription n'était que de 3,6%. Dès 2007, l'écart est monté à près de 15%.

Il est à noter que les leaders électoraux ne sont pas tous candidats pour la Chambre des représentants. En 2007, les figures de proue principales des partis traditionnels flamands étaient tous candidats pour le Sénat (Yves Leterme (CD&V-N-VA), Guy Verhofstadt (OpenVLD), et Johan Vande Lanotte (sp.a-spirit)). De ce fait, dans le tableau 5.1, ces partis n'ont en 2007 aucune circonscription comptabilisée comme 'ayant un leader électoral sur la liste'. Or, comme on sait à quel point les leaders électoraux pèsent dans la décision des électeurs de marquer un vote de préférence (André et al., 2012), cela peut biaiser la comparaison. Pour l'éviter, le tableau 5.2 présente la même comparaison mais en excluant de l'analyse les partis pour lesquels le 'leader électoral' n'était pas candidat à la Chambre.

<< Tableau 5.2 ici >>

Les résultats ne sont pas pour autant fondamentalement différents. En réalité, la différence principale est que l'écart en termes de votes préférentiels entre les circonscriptions avec et sans leader électoral est encore plus grand. Le surplus de votes préférentiels passé à 4,9% en 2003, 12,1% en 2007, 13,6% en 2010 et 17,7% en 2014. La croissance dans le temps de cet écart est représentée dans le graphique 5.2.

<< Graphique 5.2 ici >>

Text modified in Dutch:

Grafiek 5.2 laat een duidelijke daling doorheen de tijd zien van het voorkeurstemmengebruik in kieskringen waar het absolute boegbeeld geen kandidaat is.

Dit is het meest uitgesproken in de kieskringen waar de ‘electorale leider’ kandidaat is voor een ander beleidsniveau (zie de stippellijn voor ‘leider ander niveau’). Daar waar deze kieskringen in 2003 nog vrijwel gelijke tred konden houden met kieskringen waarin ‘electorale leiders’ kandidaat waren voor de Kamer, is de kloof verkiezing na verkiezing groter geworden. Ter illustratie: van alle Antwerpse CD&V-kiezers, die in 2003 enkel voor de Senaat voor hun ‘electorale leider’ Stefaan De Clerck konden stemmen, bracht toen toch 73% een voorkeurstem uit voor de Kamer. In 2014 konden deze kiezers eveneens enkel voor een ander parlement voor het absolute partijboegbeeld stemmen (Kris Peeters voor het Vlaams Parlement), en toen bracht nog slechts 58% een voorkeurstem uit voor de Kamer.

De verdere daling in 2014 kan verklaard worden door het feit dat de Senaat niet langer rechtstreeks verkozen wordt, en dus geen boegbeelden meer in heel Vlaanderen of Wallonië kandidaat kunnen zijn. Maar ook vóór de afschaffing van de Senaatsverkiezing (in 2007 en 2010), was er al sprake van een uitgesproken daling. Ook in kieskringen waar geen ‘electorale leiders’ kandidaat waren, valt een (lichte) daling te noteren (zie zwarte lijn).

Voor kieskringen waarin het electorale boegbeeld van de partij wel kandideert, valt er een status quo te noteren (zie grijze lijn). Gemiddeld genomen brengen kiezers die op een boegbeeld kunnen stemmen ongeveer even vaak een voorkeurstem uit dan bij voorgaande verkiezingen. Zo is het percentage voorkeurstemmers voor de sp.a-spirit lijst in Limburg in 2003 (onder aanvoering van Steve Stevaert) met 86% vergelijkbaar met dat van OpenVLD in Vlaams-Brabant in 2014 (lijst getrokken door Maggie De Block), die met 83% het hoogste percentage voorkeurstemmers haalde in 2014. Ook werd eerder al voor de Senaat duidelijk dat er niet noodzakelijk een toename in voorkeurstemmen doorheen de tijd is wanneer boegbeelden kandideren (Wauters, 2014). De uitkomst is dubbel: kiezers brengen gemiddeld genomen niet vaker dan vroeger een voorkeurstem uit op lijsten met ‘electorale leiders’. In andere kieskringen gaan kiezers bij gebrek aan boegbeeld wel vaker een stem voor de partij uitbrengen in plaats van voor de (minder gekende) kandidaten daar.

Ce graphique montre aussi que la principale évolution dans le temps est la baisse constante de la part de bulletins marqués d'au moins un vote préférentiel dans les circonscriptions où les listes d'un parti se présentent aux électeurs sans que n'y figure le 'leader électoral' du parti. Cette baisse est encore plus marquée pour les circonscriptions où le 'leader électoral' est candidat dans la même circonscription mais pour un autre niveau d'élection (européen, régional ou fédéral). En 2003, l'écart entre ces circonscriptions et celles où le leader électoral était sur la liste du parti demeurait limité, mais il n'a fait que s'agrandir par la suite. Par exemple, en 2003, les électeurs anversois du CD&V pour la Chambre n'avaient pas la possibilité de voter pour le leader électoral du parti, Stefaan De Clerck, puisque celui-ci était candidat au Sénat. Ils ont été malgré tout 72,7% à marquer au moins un vote de préférence pour un candidat CD&V à la Chambre dans la circonscription provinciale d'Anvers. En 2014, les mêmes électeurs anversois du CD&V étaient encore dans l'impossibilité de voter à la chambre pour le leader électoral du parti. Kris Peeters était en effet candidat dans la circonscription provinciale d'Anvers mais pour le Parlement flamand. Dans ce contexte, similaire à celui de 2003, ils n'ont plus été que 58% à voter de façon préférentielle pour la Chambre.

Certes, une partie de la baisse en 2014 des votes préférentiels dans les circonscriptions sans leader électoral peut s'expliquer par la suppression de l'élection directe du Sénat. Celle-ci a mis fin à la situation où un même leader du parti pouvait faire campagne sur toute la Flandre ou tout l'espace francophone et donc impulser une dynamique de vote préférentiel dans toutes les circonscriptions. Toutefois, cette baisse du vote préférentiel dans les circonscriptions où le leader électoral ne concoure pas était déjà observable en 2007 et 2010, soit avant la fin des élections directes pour le Sénat.

Enfin, toujours dans ce même graphique 5.2, un des constats importants est que la part de votes préférentiels dans les circonscriptions où le leader électoral se présente est constante au fil du temps. A titre d'exemple, en 2003, les électeurs Sp.a-spirit du Limbourg (où se présentait Steve Stevaert) étaient 85,8% à opter pour le vote préférentiel. En 2014, dans le Brabant flamand (où s'est présentée Maggie De Block) ils étaient 83,4% à faire le même choix quant à leur modalité de vote.

En résumé, les premiers résultats de nos analyses sur la part d'électeurs qui optent pour un vote de préférence sont doubles. La part de votes préférentiels reste stable dans les circonscriptions où le leader électoral se présente. Il n'y a donc pas de présidentialisation accrue en termes absolus. En revanche, là où le leader électoral n'est pas candidat, les électeurs sont de plus en plus nombreux à préférer le vote en case de tête plutôt que le vote pour un ou plusieurs candidats. La personnalisation décentralisée ou déconcentrée est donc en baisse. Et c'est ce phénomène qui explique surtout la baisse totale de la part des votes de préférence observée depuis quelques années en Belgique.

Afin de rendre ces résultats encore plus évidents, une analyse multivariée a été menée dans le but de voir si l'effet de la présence (ou de l'absence) du leader électoral dans la circonscription demeure quand un série de variables de contrôle sont prises en compte. Cette technique permet en fait de renforcer la confiance en la fiabilité et la robustesse des résultats qui ressortent des tableaux et graphiques précédentes. L'analyse multivariée est en fait un test de l'hypothèse principale lorsque l'on contrôle pour des explications alternatives plausibles. Dans ce cas-ci, ces variables de contrôle renvoient à deux explications alternatives en particulier : l'adoption des règles électorales réduisant la présence de candidats connus sur les listes et la hausse électoral des nouveaux partis (N-VA, PP, PTB-GO).

Le point de départ est l'importance des parlementaires sortants et des élus locaux dans la décision des électeurs d'opter pour un vote préférentiel (Put & Maddens, 2014). Or, depuis 2003, différentes nouvelles règles électorales ont été adoptées avec pour conséquence de réduire la présence de ce type de responsables politiques sur les listes de candidats. D'une part, il est devenu impossible de se présenter en même temps à une élection pour plusieurs assemblées (notamment pour le Sénat et la Chambre), ce qui a réduit de facto la disponibilité des députés sortants lors de la confection des listes de candidats³. Par ailleurs, en Wallonie, des règles limitant le cumul des mandats locaux et régionaux ont été entérinées⁴, ce qui a là aussi diminué la disponibilité des bourgmestres et échevins pour devenir candidats aux élections régionales wallonnes, et qui a conduit de nombreux élus locaux wallons à plutôt concourir pour un mandat à la Chambre où le cumul reste permis.

A ces évolutions du cadre légal viennent s'ajouter l'évolution de la force électorale relative des partis traditionnels et des nouveaux partis. Les élections de 2010 et de 2014, en particulier, ont été marquées par la montée en puissance de partis non-traditionnels (N-VA, PTB/PVDA, PP, Ecolo et Groen). Or, ces partis comptent moins d'élus et de mandataires

locaux connus du grand public. Ils ont moins de ‘faiseurs de voix’ en leurs rangs (André et al., 2012).

<< Tableau 5.3 ici >>

Met opmaak: Engels (V.S.)

Cela se confirme d’ailleurs dans les chiffres repris dans le tableau 5.3. Il y apparaît que les partis traditionnels (libéraux, démocrates-chrétiens et socialistes) continuent, d’élection en élection, à capter plus de votes préférentiels. En revanche, les nouveaux partis ont plus des proportions plus importantes d’électeurs optant pour un vote en case de tête. C’est nettement le cas du PP et de PTB-GO, et dans une moindre mesure de la N-VA qui se constitue petit à petit une base de mandataires connus. Les électeurs toujours plus nombreux qui votent pour ces partis ont donc face à eux dans l’isoloir une liste de candidats sur laquelle les noms connus sont moins présents, ce qui peut là aussi entraîner une baisse des votes de préférence.

Une autre variable de contrôle peut être la différence entre partis flamands et francophones puisque, comme cela a été dit plus haut, les seconds ont eu plus tendance, avant 2014, à choisir de placer leurs ‘leaders électoraux’ comme candidat au Sénat⁵

Enfin, il faut noter que quelques dernières variables de contrôle auraient pu être été reprises dans les modèles multivariés. En premier lieu, les dépenses électorales des candidats auraient pu être prises en compte sachant que celles-ci ont un impact démontré sur les votes préférentiels (voir entre autres Maddens et al., 2006). Toutefois, les derniers travaux montrent que ces dépenses, au niveau total, ne sont pas en augmentation au fil des élections. En outre, il n’a pas été possible de collecter toutes les informations sur les dépenses électorales de tous les partis de façon fiable. Il a donc été décidé de ne pas inclure ce facteur dans le modèle. Et les analyses de contrôle menées par ailleurs pour les seuls partis pour lesquels les données sur les dépenses électorales étaient connues montrent d’ailleurs qu’elles ont peu d’effet pour expliquer la proportion totale de votes préférentiels pour les différentes listes dans les différentes circonscriptions.

[Une autre variable différenciant la Flandre et l’espace francophone aurait été la présence de cartels plus fréquente au Nord du pays \(CD&V-N-VA, SP.a-Spirit, VLD-Vivant\). Toutefois, les recherches antérieures ont montré que les cartels n’avaient pas d’effet clair sur le vote préférentiel \(Wauters & Weekers, 2008\). Ce facteur n’est donc pas repris dans l’analyse.](#)

Dans le tableau 5.4, les résultats des analyses sont présentés.

Met opmaak: Frans (standaard)

<< Tableau 5.4 ici >>

Et les résultats confirment clairement l'effet de la présence du leader électoral dans la circonscription sur la proportion de votes préférentiels reçus par la liste, et cela même en prenant en compte toutes les variables de contrôle qui viennent d'être présentées. La variable 'leader électoral présent comme candidat' a le troisième effet le plus grand (exprimé par le coefficient beta), juste après la variable différenciant les partis traditionnels des nouveaux partis et celle mesurant la proportion de parlementaires sortants présents comme candidats sur la liste. En d'autres termes, il se confirme que lorsque les électeurs ont, dans leur circonscription et sur la liste de leur choix, le leader électoral du parti, ils sont très nombreux à voter de façon préférentielle. A l'inverse, là où le leader électoral n'est pas présent, les électeurs optant pour un vote en case de tête sont bien plus nombreux. Il apparaît en outre que l'effet de cette variable augmente au fil du temps, comme le montre le modèle qui reprend une variable d'interaction entre la présence du leader électoral et l'année d'élection⁶

Toutefois, cet effet du leader électoral ne semble valoir que pour le niveau où il se présente. Nous avons tenté de voir si la part de votes préférentiels était plus élevée pour la liste du même parti dans la même circonscription mais pour un autre niveau d'élection. Et il ressort de l'analyse multivariée que ce n'est pas le cas. La présence d'un leader électoral à la région ou au sénat ne booste pas les votes préférentiels pour l'élection à la Chambre.

L'hypothèse de la présidentialisation, du poids accru des leaders aux dépens des autres candidats, semble donc trouver une première confirmation. Toutefois, elle n'est pas la seule à devoir être prise en compte pour comprendre la baisse globale des votes préférentiels aux derniers scrutins. Les partis traditionnels continuent d'avoir plus d'électeurs optant pour le vote de préférence. Et ces formations sont en chute face à la N-VA, et dans une moindre mesure face au PTB-GO et au PP (en 2014) et face à Ecolo et Groen (en 2010). Enfin, la présence réduite de députés sortants sur les listes du fait, notamment, de l'interdiction d'être candidat le même jour pour plusieurs assemblées a aussi contribué à la baisse du vote préférentiel. Cela a été particulièrement fort en 2014 avec des élections fédérales, régionales et européennes tenues le même jour. Enfin, il convient de souligner que malgré toutes les variables reprises dans le modèle, la variable 'année' garde un effet significatif. Cela montre

qu'il reste d'autres facteurs explications à la baisse tendancielle des votes de préférence que nos modèles ne captent pas encore.

Met opmaak: Engels (V.S.)

6. Deuxième analyse empirique: l'enquête électorale PartiRep

Dans la suite de ce chapitre, c'est un autre type de données qui est utilisée pour tenter de comprendre la baisse paradoxale des votes préférentiels en Belgique. L'analyse va s'appuyer sur l'étude électorale PartiRep qui est au cœur de ce livre. La focale va donc se déplacer par rapport à la section précédente, et cela à deux niveaux. D'une part, l'étude va se concentrer sur les élections de 2014 uniquement. Ensuite, les données ne sont plus examinées au niveau agrégé mais au niveau individuel puisque l'enquête électorale PartiRep permet de connaître avec précision le comportement de vote de chacune des personnes interrogées. Les données permettent en particulier de savoir si l'électeur a opté pour un vote en case de tête ou pour un vote préférentiel. Dans le second cas, il est en outre possible de savoir si le vote de préférence a été marqué pour le seul candidat est tête de liste ou pour un autre ou plusieurs autres candidats placés plus bas sur la liste. Enfin, l'enquête PartiRep permet de suivre le comportement d'un même électeur pour les trois niveaux d'élection du 25 mai 2014 : le fédéral, le régional et l'europpéen. Cela va donc permettre de savoir comment les électeurs qui ont voté pour une 'figure de proue' à un niveau d'élection votent aux autres niveaux où il n'y a pas de candidat 'figure de proue' en lice.

Met opmaak: Frans (standaard)

Avant de passer à l'analyse, il est important de souligner quelques écarts entre les données de l'enquête PartiRep et les chiffres officiels des élections. En effet, dans l'enquête PartiRep, la part d'électeurs qui déclarent avoir marqué au moins un vote de préférence est légèrement inférieure aux chiffres officiels pour la Chambre (50,6% vs 57,0%, voir Wauters & Rodenbach, 2014). Des écarts similaires sont notables pour les scrutins régionaux avec 47,5% d'électeurs ayant opté pour le vote de préférence dans l'enquête PartiRep pour les élections régionales flamandes (contre 55,2% selon les chiffres officiels) et 53,1% pour le scrutin régional wallon (contre 57,5% selon les chiffres officiels). Il est intéressant de noter que ces proportions plus basses de votes préférentiels dans l'enquête PartiRep étaient déjà observées dans l'enquête PartiRep de 2009 (André et al. 2010). Une explication possible est qu'une part des électeurs marquent leur bulletin de vote d'un vote en case de tête et d'un vote de

préférence. La loi électorale prévoit que de tels votes sont comptés, au final, comme vote de préférence et que le vote en case de tête n'est pas pris en compte. Mais dans l'enquête PartiRep, la question posée est de savoir si la personne a voté en case de tête. Si elle dit oui, on passe alors automatiquement à la suite, sans demander si l'électeur aurait aussi voté de façon préférentielle.⁷

Le tableau 5.5 présente plus en détails la distribution des répondants à l'enquête PartiRep qui ont déclaré avoir marqué au moins un vote préférentiel. Il apparaît d'abord qu'à peu près un tiers des répondants déclarent avoir voté uniquement pour le candidat en tête de liste (36% pour la Chambre et 29% pour les élections régionales). Ensuite, un autre tiers des répondants disent avoir voté pour le candidat en tête de liste et pour un ou plusieurs autres candidats (30% à la Chambre et 32% aux régionales). Enfin, un dernier tiers a voté pour un ou plusieurs candidats mais pas pour la tête de liste (34% à la Chambre et 39% aux régionales).

Deux différences ressortent de ce tableau. Tout d'abord, on constate qu'en moyenne, la part des votes préférentiels uniquement pour la tête de liste est plus grande à la Chambre qu'aux élections régionales. Une explication plausible est que les principaux leaders électoraux des partis (Bart De Wever, Maggie De Block, Bruno Tobback, Charles Michel), mais aussi les autres figures de proue (ministres, leaders de l'opposition) se sont plutôt présentés à l'élection fédérale.

<< tableau 5.5 ici >>

Met opmaak: Frans (standaard)

L'autre élément à souligner est la variation des proportions de votes préférentiels entre partis, et au sein d'un même parti entre niveaux de pouvoir⁸. Ainsi, on peut noter la grande proportion de votes préférentiels pour la tête de liste uniquement pour la N-VA et l'Open VLD aux élections fédérales. Là aussi, une part de l'explication vient sans doute de la forte attractivité électorale de leaders comme Bart De Wever et Maggie De Block qui se présentaient respectivement à Anvers et en Brabant flamand pour l'élection fédérale. De façon intéressante, le PS ressort aussi avec un grand nombre de votes préférentiels uniquement pour la tête de liste aux élections fédérales. Ici, pourtant, le leader électoral (celui qui représentait le parti au dernier débat télévisé de la RTBF) était Paul Magnette et se présentait aux élections régionales wallonnes. Toutefois, la PS avait une autre figure de proue pour les élections fédérales, et pas la moindre puisqu'il s'agissait du Premier ministre Elio Di Rupo.

Afin d'aller plus loin dans l'analyse de l'effet des figures de proue, le tableau 5.6 présente la distribution des différentes modalités de vote préférentiel dans la circonscription où le leader électoral était candidat. On peut ainsi observer que près de la moitié (46 %) des électeurs N-VA à la Chambre dans la province d'Anvers ont voté uniquement pour la tête de liste, Bart De Wever. S'y ajoute 14% d'électeurs qui ont voté pour Bart De Wever et un ou plusieurs autres candidats (pas repris dans le tableau). Dans les autres circonscriptions provinciales, ils ne sont en moyenne que 11% des électeurs N-VA à avoir voté uniquement pour la tête de liste, soit 35% de moins que là où Bart De Wever est candidat. Kris Peeters, le leader électoral du CD&V a eu lui aussi un effet important d'attraction des votes préférentiels à Anvers pour les élections régionales. Ce n'est pas surprenant puisque ces deux leaders électoraux sont ceux ayant reçu l'essentiel de l'attention médiatique pour le parti durant la campagne électorale (Nieuwsmonitor 20, 2014).

<< Tableau 5.6 ici >>

L'effet de présidentialisation le plus fort se trouve toutefois encore ailleurs, sur la liste Open VLD pour la Chambre dans la circonscription du Brabant wallon. 63% des électeurs Open VLD dans cette province ont marqué un vote préférentiel uniquement pour la tête de liste Maggie De Block, alors que la moyenne des votes uniquement pour la tête de liste sur les listes Open VLD des autres provinces n'est que de 10%.

Du côté wallon, l'effet des figures de proue est moins marqué. Elio Di Rupo et Paul Magnette l'illustrent bien. Dans la circonscription où ils se sont présentés, la part totale de votes préférentiels est certes plus élevée que pour les listes PS dans les autres circonscriptions. Toutefois, on n'observe pas une nette hausse des votes uniquement pour le candidat tête de liste, soit pour Elio Di Rupo ou Paul Magnette uniquement.

L'effet marqué des leaders électoraux sur le vote préférentiel pose logiquement la question de savoir ce que font les électeurs quand ils n'ont pas de leader électoral parmi les candidats pour lesquels ils peuvent voter. Ce sera le cas dans les circonscriptions où le leader électoral se présente à un niveau (par exemple à la Chambre) mais n'est par conséquent pas candidat aux autres niveaux (région et Europe). Vont-ils se tourner vers un autre candidat ou bien opter pour un vote en case de tête, sans soutenir un candidat en particulier ? En d'autres termes, y-a-t-il un effet de présidentialisation exclusif, ou bien observe-t-on une contagion : quand on vote pour un candidat à un niveau, on vote aussi pour un candidat aux autres niveaux ? Une telle analyse est possible à partir des données de l'enquête électorale PartiRep (voir tableau 5.7)

même s'il faut être prudent sur les résultats vu le petit nombre de répondants qui se trouvent dans de telles situations.

A l'exception des électeurs de Maggie De Block, il semble bien que ce soit la logique de la contagion qui prédomine. Les électeurs ayant voté à un niveau pour un leader électoral sont tendanciellement plus nombreux à aussi voter pour un ou plusieurs candidats aux autres niveaux même si la figure de proue n'y est pas sur la liste.⁹ En d'autres termes, il apparaît que les électeurs qui votent pour une personne à un niveau ont aussi tendance à choisir un candidat plutôt que le parti dans son ensemble pour tous les niveaux d'élection.¹⁰ [Zo brengt bijvoorbeeld 79% van de kiezers die voor lijsttrekker De Wever kiezen bij de Kamer verkiezingen, bij de Vlaamse verkiezingen een voorkeurstem uit \(Tabel 5.7\)](#)

L'effet du leader sur le vote préférentiel est donc encore clair en 2014. Toutefois, la différence avec les scrutins précédents, du moins en Flandre, est que cet effet se limite à la seule province où le leader est candidat. Auparavant, le leader électoral pouvait être candidat au Sénat et donc faire campagne dans toute la Flandre ou dans tout l'espace francophone. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. L'élection directe du Sénat n'est plus organisée. Les leaders électoraux ont décidé d'être candidat dans une seule province (ou arrondissement). Ils n'ont pas choisi de se présenter au scrutin européen qui leur aurait aussi permis de faire campagne dans toute leur communauté linguistique. Cela peut contribuer à expliquer la baisse globale de la part des votes préférentiels observée en 2014.

<<tableau 5.7. ici >>

Le dernier point à souligner est le profil différent des électeurs de Maggie De Block. Ceux-ci optent aux autres niveaux plutôt pour un vote de liste. Ils sont même assez nombreux à voter carrément pour un autre parti que l'Open VLD aux élections flamandes et européennes. [65% van de kiezers met een voorkeurstem voor De Block brengen bij de Vlaamse verkiezingen een lijststem uit. Verdere analyse toont evenwel aan dat een meerderheid van hen \(54%\) voor een andere politieke partij stemt dan Open VLD](#)

Cela confirme la capacité d'attraction de Maggie De Block qui va même au-delà de l'électorat traditionnel du parti libéral flamand.

Met opmaak: Frans (standaard)

7. Conclusion

To check : order of thoughts in the conclusion has been changed (first presidentialization, then two other factors) :

Op basis van een analyse van de officiële verkiezingsuitslagen sinds 2003 en van het Partirep-kiezersonderzoek (in 2014) zijn we eerst en vooral nagegaan of presidentialisering hiervoor een verklaring kan bieden. Deze bijzondere vorm van personalisering stelt dat de verschuiving van de aandacht weg van collectieve actoren in het voordeel is geweest van een beperkt kransje toppolitici (en dus niet van alle individuele politici). Onze analyse op basis van de officiële uitslagen heeft duidelijk gemaakt dat electorale boegbeelden er niet voor gezorgd hebben dat in de kieskringen waar zij kandideren gemiddeld meer voorkeurstemmen worden uitgebracht. Er is op dat vlak stabiliteit doorheen de tijd. In de kieskringen waar de ‘electorale leiders’ geen kandidaat zijn, is er wel duidelijk sprake van een negatieve evolutie. Het percentage voorkeurstemmen daalt daar stelselmatig. Of anders gesteld: zonder het blijvend belang van de electorale boegbeelden zou de daling nog veel duidelijker zijn geweest.

Het blijft echter moeilijk om na te gaan of presidentialisering ook echt als oorzaak mag aanzien worden voor het dalend aantal voorkeurstemmen. Daarom hebben we bijzondere aandacht werd besteed aan het besmettingseffect dat grote boegbeelden hebben op het voorkeurstemmenpercentage in hun kieskring. De redenering luidt dat een kiezer die voor een boegbeeld stemt, eveneens een voorkeurstem zal uitbrengen voor een andere verkiezing die dezelfde dag gehouden wordt. Het onderzoek op basis van de officiële uitslagen gaf geen empirische bevestiging voor het bestaan van zo'n besmettingseffect, het kiezersonderzoek daarentegen wel. In het onderzoek op basis van de uitslagen werd evenwel enkel gekeken of een electoraal boegbeeld kandidaat was in die kieskring (niet of hij/zij veel stemmen haalde), terwijl bij het kiezersonderzoek enkel de grote stemmentrekkers onderzocht werden. Verder onderzoek dient uit te maken of een besmettingseffect zich inderdaad voordoet.

De resultaten voor de twee andere factoren die we in overweging genomen hebben een duidelijker effect. Enerzijds is er de electorale terugval van de traditionele partijen (christendemocraten, socialisten en liberalen). Zij blijven de partijen die relatief gezien het

meeste voorkeurstemmen aantrekken. Als zij in totaal minder stemmen halen dan voorheen, dan maakt hun aantal voorkeurstemmen ook een kleiner aandeel uit op het geheel van stemmen, waardoor er een daling in voorkeurstemmenpercentages over alle partijen heen te noteren valt. Nieuwe partijen, waaronder N-VA die intussen ook met heel wat mandatarissen kan uitpakken, scoren een heel stuk lager qua voorkeurstemmen. Anderzijds heeft een verstrenging van de regelgeving (o.a. verbod van dubbele kandidaatstelling) ervoor gezorgd dat er minder uittredende parlementsleden dan voorheen kandidaat kunnen zijn, wat, zoals we hebben aangetoond, een negatieve invloed heeft op het uitbrengen van een voorkeurstem.

Feit is wel dat kiezers de laatste tien jaar terug meer voor een partij stemmen (lijststem) in plaats van voor een persoon (voorkeurstem). Dit gaat in tegen de vaak gehoorde bewering dat politiek enkel nog maar om personen zou draaien en dat politieke partijen gedoemd zijn te verdwijnen. Partijen mogen dan al aan aanzien en vertrouwen hebben ingeboet, het laatste decennium blijken ze alvast in het kieshokje stand te houden. Allicht met dank aan de ‘nieuwe’ politieke partijen.

Met opmaak: Frans (standaard)

Dans ce chapitre, l’ambition était de tenter de comprendre la baisse observée depuis deux maintenant près de dix ans dans la part d’électeurs choisissant de voter de façon préférentielle pour un ou plusieurs candidats. Cette évolution est a priori en contradiction avec la personnalisation de la politique observée en Europe et en Belgique depuis plusieurs décennies dans la littérature scientifique (même si les arguments empiriques sont parfois contradictoires – Karvonen, 2010).

Met opmaak: Engels (V.S.)

Sur la base des analyses menées dans ce chapitre et combinant à la fois les chiffres officiels des élections depuis 2003 et ceux de l’enquête électorale PartiRep de 2014, il apparaît que cette baisse des votes préférentiels peut être expliquées par trois facteurs.

Premièrement, on assiste à une nette baisse des performances électorales des partis traditionnels (démocrates-chrétiens, socialistes et libéraux) au profit de formations plus jeunes (N-VA, PTB-GO-, PP, Ecolo, Groen). Or, les partis traditionnels peuvent s’appuyer sur un plus grand nombre de députés sortants et d’élus locaux qui attirent les voix de préférence. Les

formations des trois familles traditionnelles continuent d'ailleurs, comme l'a montré ce chapitre, à avoir plus d'électeurs qui votent de façon préférentielle.

Deuxièmement, plusieurs règles électorales ont été modifiées et ont réduit le nombre de candidats populaires pouvant figurer sur les listes pour attirer de nombreux votes préférentiels. Les doubles candidatures Sénat-Chambre ont été interdites. Les élections régionales, fédérales et européennes ont été recouplées en interdisant à une même personne de se présentant à plusieurs niveaux. Enfin, en Wallonie, une nouvelle législation a été introduite pour limiter le cumul entre un mandat de député régional et un autre de bourgmestre ou d'échevins. Toutes ces règles ont contribué à réduire au fil des ans la proportion d'élus sortants sur les listes, ce qui a eu un impact négatif sur les votes de préférence.

Met opmaak: Engels (V.S.)

Enfin, le dernier facteur explicatif est la présidentialisation de la vie politique. La présidentialisation est une forme particulière de personnalisation qui concentre le pouvoir et l'attention politique sur un petit nombre de leaders, et cela aux dépens de leur parti mais aussi des autres candidats. Et cette présidentialisation explique la baisse totale des votes de préférence. L'analyse des chiffres officiels a ainsi montré que dans les circonscriptions où les leaders électoraux sont candidats, la proportion de votes préférentiels est restée stable depuis 2003. En revanche, là où aucun grand leader n'est sur la liste, les votes de préférence sont en nette baisse. Dit autrement, sans le poids des leaders électoraux, la baisse des votes préférentiels serait encore plus marquée.

L'enquête électorale PartiRep est venue confirmer ce constat. Les leaders électoraux ont attiré un grand nombre d'électeurs derrière leur nom. On l'observe à deux niveaux. Premièrement, là où un leader électoral est tête de liste, la part des votes préférentiels de la liste qui sont marqués uniquement par un vote pour le leader et pour aucun autre candidat est largement plus importante. En l'absence d'un grand leader électoral, les électeurs ont plutôt tendance à voter pour plusieurs candidats et pas uniquement la tête de liste. Par ailleurs, le leader électoral peut aussi, dans sa circonscription, faire porter son aura sur les autres niveaux de pouvoir. L'électeur qui vote pour le leader aux élections fédérales (ou régionales) aura aussi tendance à voter pour un candidat aux élections régionales (ou fédérales). Mais cet effet de contagion ne vaut qu'à l'intérieur de la circonscription électorale du leader et pas au-delà. Ce n'est pas un résultat anodin. Depuis la suppression de l'élection directe du Sénat, les leaders ne peuvent en effet plus faire campagne sur l'ensemble de leur communauté linguistique (en

tout cas tant que les leaders ne se présentent pas aux élections européennes). De ce fait, l'effet de contagion ne porte que sur une province ou un arrondissement.

Au final, la baisse des votes préférentiels n'est donc pas un signe de dépersonnalisation de la vie politique. Elle s'explique plutôt par l'émergence de nouveaux partis qui ne disposent pas (encore ?) de suffisamment de 'faiseurs de voix' et par le changement des règles électorales. Mais elle s'explique aussi par le poids d'une forme particulière de personnalisation : la présidentialisation. Ce sont eux qui captent l'attention des médias et des électeurs. Et cela se traduit par leur grand pouvoir d'attraction électorale. La personnalisation demeure donc réelle mais elle se déplace de tous les candidats vers quelques figures de proue.

Bibliographie

- André, A., Wauters, B. & Pilet, J-B. (2012), It's not only about lists. Explaining preference voting in Belgium, *Journal of Elections, Parties and Public Opinion*, vol 22(3), p. 293-313.
- André, A., Pilet, J-B, Depauw, S. & Van Aelst, P. (2013), De partij, de leider of een 'gewone' kandidaat? Het gebruik van de voorkeurstem bij de gemeenteraadsverkiezingen van 2012, in: R. Dassonneville, M. Hooghe, S. Mariën & J-B Pilet (red.), *Het kiesgedrag bij de Belgische gemeenteraadsverkiezingen van oktober 2012. De lokale kiezer*, Brussel: ASP, p. 119-142.
- Balmas, M., Rahat, G., Sheafer, T., & Shenhav, S. R. (2014), Two routes to personalized politics: Centralized and decentralized personalization. *Party Politics*, vol 20(1), p. 37-51.
- Fiers, S. & Krouwel, A.P.M. (2005), The Low Countries: From Prime Minister to President-Minister, in: T. Poguntke, Webb, P. (Ed.), *The Presidentialization of Politics: a comparative study of modern democracies*, Oxford: Oxford University Press, p. 128-158.
- ISPO/PIOP (1995), *1991 General Election Study Belgium. Codebook and Questionnaire*, Leuven/Louvain-La-Neuve: ISPO/PIOP.
- Karvonen, L. (2010), *The Personalisation of Politics: a study of parliamentary democracies*, Colchester: ECPR Press.

- Kersting, N. (2005), Reforming local electoral systems in Europe. In: H. Reynaert, K. Steyvers, P. Delwit & J-B Pilet (eds), *Revolution or renovation. Reforming local politics in Europe*. Brugge: Vanden Broele, p. 29-48.
- Kriesi, H. (2011), Personalization of national election campaigns. *Party Politics*, vol 18(6), p. 825-844.
- Maddens, B., Wauters, B., Noppe, J. & Fiers, S. (2006). Effects of Campaign Spending in an Open List PR-System. The 2003 legislative elections in Flanders/Belgium, *West European Politics*, 29(1): 161-168.
- Maddens, B., Smulders, J. & Put, G-J. (2014), *De uitgaven van de Vlaamse partijen voor de federale, regionale en Europese verkiezingen van 25 mei 2014*, Leuven: Vives.
- McAllister, I. (2007), The Personalization of Politics, in: R.J. Dalton, Klingemann, H.-D. (Ed.), *The Oxford Handbook of Political Behaviour*, Oxford: Oxford University Press, p. 571-588.
- McDermott, M.L. (2009), Voting for myself: Candidate and voter group associations over time, *Electoral Studies*, vol 28(4), p. 606-614.
- Poguntke, T, & Webb, P. (2005), The Presidentialization of Politics in Democratic Societies: A Framework for Analysis. In P. Webb & T. Poguntke (Ed.), *The Presidentialization of Politics*, Oxford: Oxford University Press, p. 1-25.
- Put, G-J & Maddens, B (2014), The effect of municipality size and local office on the electoral success of Belgian/Flemish election candidates: a multilevel analysis. *Government & Opposition* Firstview article DOI: <http://dx.doi.org/10.1017/gov.2014.36>
- Rahat, G. & Sheaffer, T. (2007), The Personalization(s) of Politics: Israel, 1949-2003. *Political Communication*, vol 24(1), p. 65-80.
- Renwick A. & Pilet, J-B. (2015), *Faces on the ballot. The personalization of electoral systems in Europe*. Oxford: Oxford University Press.
- Spierings, N. & Jacobs, K. (2014), Getting Personal? The Impact of Social Media on Preferential Voting. *Political Behavior*, vol 36(1), p. 215-234.
- Steyvers, K. & De Ceuninck, K. (2013), De kracht van verandering of plus ça change? De gemeenteraadsverkiezingen van 2012 in het licht van de trends sinds de fusies van 1976, in: H. Reynaert & K. Steyers (eds.), *De verkiezingen van 14 oktober 2012. De kracht van verankering?* Brugge: Vanden Broele, p. 15-40.
- Thijssen, P. (2013), Are parties stimulating candidate-centred voting? The case of the Belgian district council elections 2000–2006. *Acta Politica*, vol 48(2), p. 144-166

Gewijzigde veldcode

Gewijzigde veldcode

Gewijzigde veldcode

Gewijzigde veldcode

Gewijzigde veldcode

- Van Aelst, P., Sheaffer, T., Stanyer, J. (2012). The personalization of mediated political communication: A review of concepts, operationalizations and key findings. *Journalism*, vol. 13(2), p. 203-220.
- Van Aelst, P. (2014), Wie bepaalt het verkiezingsnieuws: partijen of personen?, in: C. Devos (Ed.), *België#2014: een politieke geschiedenis van morgen*, Gent: Borgerhoff & Lamberigts, p. 171-194.
- Van Holsteyn, J. J. M., Andeweg, R.B. (2010), Demoted leaders and exiled candidates: Disentangling party and person in the voter's mind. *Electoral Studies*, vol. 29(4), p. 628-635.
- Wauters, B. & Weekers, K. (2008). Het gebruik van de voorkeurstem bij de federale parlementsverkiezingen van 10 juni 2007, *Res Publica*, vol. 50(2), p. 49-88.
- Wauters, B. & Rodenbach, J. (2014), *Het gebruik van de voorkeurstem bij de parlementsverkiezingen van 25 mei 2014*, Gent: Universiteit Gent (onderzoeksnota)
- Wauters, B. (2014), Over stemmenkanonnen en witte konijnen, in: C. Devos (Ed.), *België#2014: een politieke geschiedenis van morgen*, Gent: Borgerhoff & Lamberigts, p. 195-216.
- Wauters, B., Verlet, D., Ackaert, J. (2011). Giving More Weight to Preferential Votes: Welcome or Superfluous Reform? The Case of the Local Elections in Flanders (Belgium), *Local Government Studies*, vol. 38(1), p. 91-111.

Met opmaak: Engels (V.S.)

Graphique 5.1: Pourcentages de bulletins marqués d'au moins un vote préférentiel pour la Chambre, le Sénat, le Parlement wallon et le Parlement flamand (1995-2014)

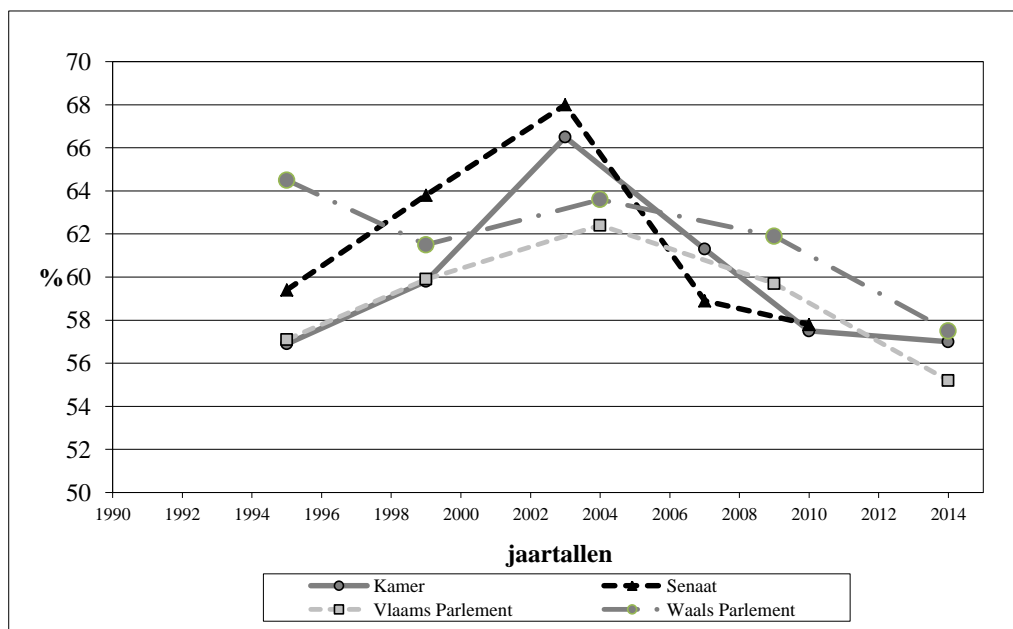
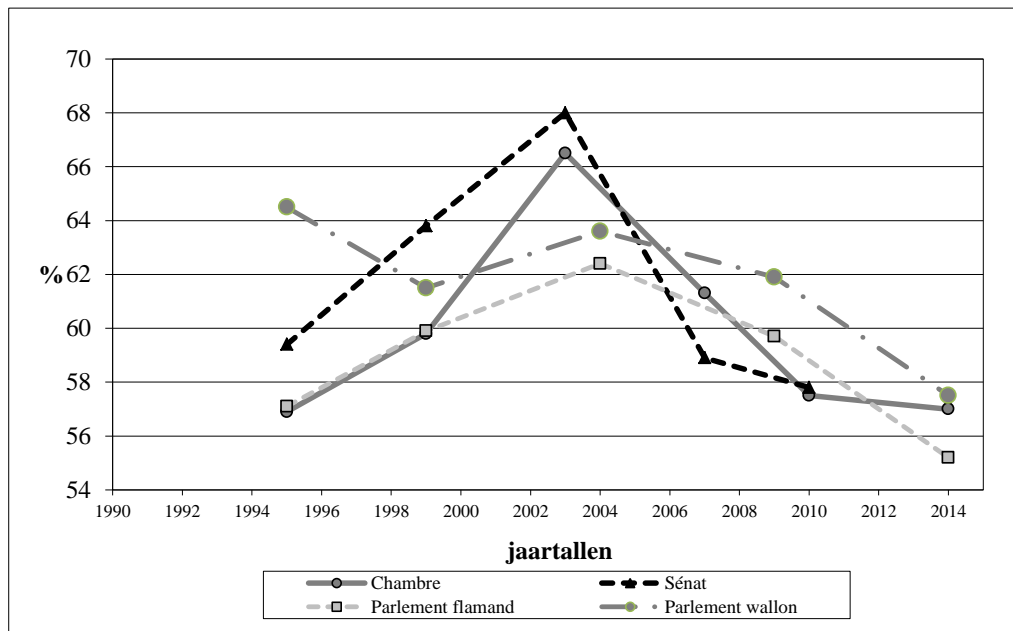


Tableau 5.1: Pourcentages de votes préférentiels selon que le leader électoral est candidat dans la circonscription ou pas, Chambre des représentants 2003-2014

	% là où le leader électoral n'est pas candidat	N	% là où le leader électoral est candidat	N	Ecart
2003	61.1	62	64.7	11	3.6
2007	54.5	71	69.6	5	15.1
2010	51.0	77	65.2	8	14.2
2014	48.9	75	64.2	10	15.3
moyenne	53.5	285	65.4	34	11.9

Tableau 5.2: Pourcentages de votes préférentiels selon que le leader électoral est candidat dans la circonscription ou pas, Chambre des représentants 2003-2014 (en excluant les partis pour lesquels le leader électoral n'était pas candidat pour la Chambre)

	% là où le leader électoral n'est pas candidat	N	% là où le leader électoral est candidat	N	Ecart
2003	60.4	51	65.3	10	4.9
2007	57.5	25	69.6	5	12.1
2010	51.6	39	65.2	8	13.6
2014	46.0	46	63.7	9	17.7
moyenne	53.4	161	65.5	32	11.9

Graphique 5.2: Scatter plot et évolutions tendanciennes des pourcentages de votes préférentiels dans les circonscriptions avec leader électoral, sans leader électoral, et avec leader électoral candidat dans la circonscription mais à un autre niveau, Chambre des représentants, 2003-2014

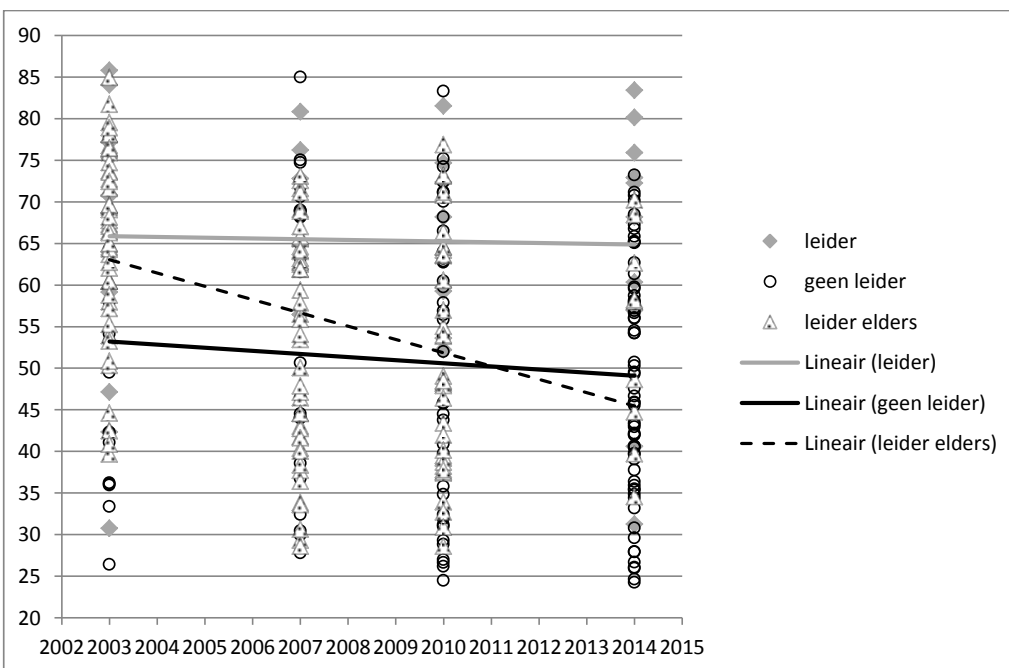
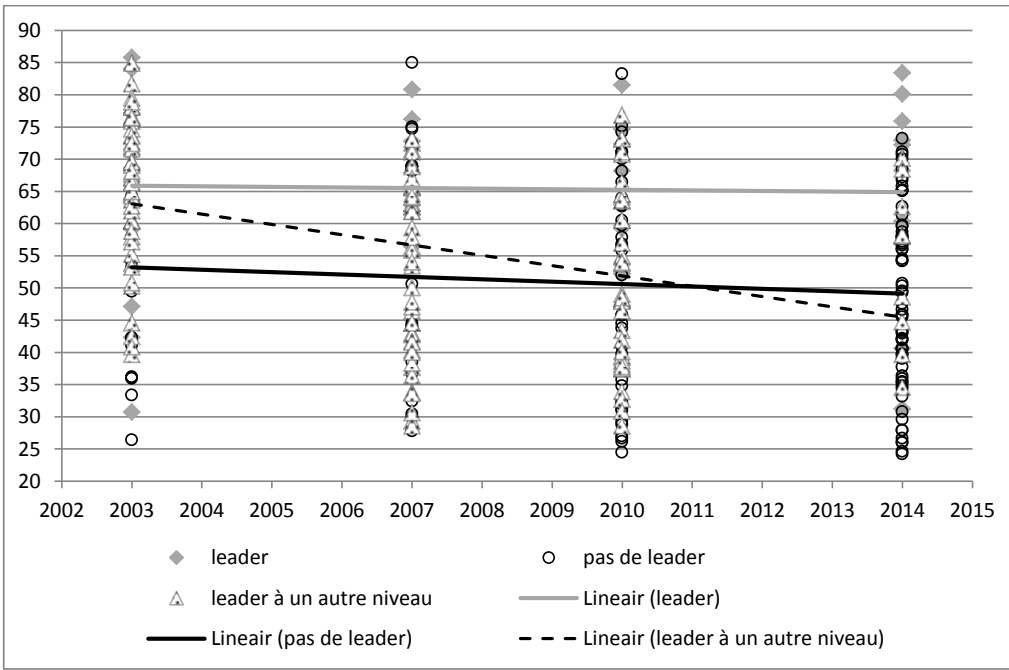


Tableau 5.3: Pourcentages de votes préférentiels par parti, Elections à la Chambre, au Parlement flamand/wallon et au Parlement européen (résultats officiels 2014)

	Chambre %	Parlement flamand/wallon %	Parlement européen %
N-VA	50.9	45.2	39.4
CD&V	60.7	67.9	58.9
OpenVLD	67.3	58.6	70.9
SP.A	59.1	61.6	50.9
Groen	46.6	46.8	46.2
Vlaams Belang	50.5	49.5	51.3
PVDA+	56.8	49.5	46.1
PS	64.7	61.8	48.6
MR	62.0	63.4	60.8
CDH	64.9	68.2	49.4
Ecolo	42.9	45.3	40.3
PTB-GO	42.2	38.3	39.7
PP	35.4	33.2	59.6
FDf	51.0	36.5	40.2

Tableau 5.4: Régression linéaire multivariée. Variable dépendante= pourcentage de votes préférentiels par parti par circonscription¹¹ (N = 319)

Met opmaak: Engels (V.S.)

	Modèle 1		Modèle 2	
	Beta	Ecart-type	Beta	Ecart-type
Chambre 2007	-.112	1.473**	-.143	1.526**
Chambre 2010	-.188	1.491***	-.216	1.547***
Chambre 2014	-.135	1.672**	-.177	1.743***
'leader électoral' candidat	.221	1.626***	.089	2.837
'leader électoral' candidat pour un autre parlement	.070	1.281	.078	1.291
% de députés sortants sur la liste	.234	.053***	.230	.053***
% de bourgmestres sur la liste	.070	.063	.061	.062
Parti traditionnel (0 = non ; 1 = oui)	.582	1.515***	.590	1.504***
Au moins un siège gagné (0 = non ; 1 = oui)	-.164	1.624***	-.161	1.615***
Parti francophone (0 = non ; 1 = oui)	-.069	1.094	-.068	1.084
'leader électoral' * 2007			.072	4.984
'leader électoral' * 2010			.077	4.329
'leader électoral' * 2014			.133	4.078***
Constante		3.081		3.055
R ²		0.682		0.688

*** p < 0.001 ; ** p < 0.01 ; * p < 0.05

Tableau 5.5: Mode de vote préférentiel pour la Chambre des représentants et les parlements régionaux. Pourcentages par partis (Enquête électorale).

	<u>Kamer van</u>			<u>Vlaams/Waals Parlement</u>				
	<u>Volkvertegenwoordigers</u>							
	<u>Enkel Lijst- trekker (LT)</u>	<u>LT + andere kandidaat</u>	<u>Enkel andere</u>	<u>N- Waarde</u>	<u>Enkel Lijst- trekker (LT)</u>	<u>LT + andere kandidaat</u>	<u>Enkel andere</u>	<u>N- Waarde</u>
<u>N-VA</u>	<u>53</u>	<u>26</u>	<u>21</u>	<u>123</u>	<u>35</u>	<u>35</u>	<u>30</u>	<u>115</u>
<u>CD&V</u>	<u>25</u>	<u>36</u>	<u>39</u>	<u>75</u>	<u>36</u>	<u>46</u>	<u>18</u>	<u>83</u>
<u>Open VLD</u>	<u>49</u>	<u>29</u>	<u>22</u>	<u>63</u>	<u>29</u>	<u>38</u>	<u>33</u>	<u>52</u>
<u>Sp.a</u>	<u>35</u>	<u>35</u>	<u>30</u>	<u>43</u>	<u>22</u>	<u>29</u>	<u>49</u>	<u>45</u>
<u>Groen</u>	<u>32</u>	<u>32</u>	<u>36</u>	<u>22</u>	<u>36</u>	<u>36</u>	<u>28</u>	<u>25</u>
<u>PS</u>	<u>41</u>	<u>23</u>	<u>38</u>	<u>107</u>	<u>30</u>	<u>24</u>	<u>46</u>	<u>93</u>
<u>MR</u>	<u>22</u>	<u>27</u>	<u>51</u>	<u>78</u>	<u>20</u>	<u>23</u>	<u>57</u>	<u>84</u>
<u>cdH</u>	<u>23</u>	<u>44</u>	<u>33</u>	<u>60</u>	<u>28</u>	<u>34</u>	<u>38</u>	<u>68</u>
<u>Ecolo</u>	<u>11</u>	<u>41</u>	<u>48</u>	<u>27</u>	<u>0</u>	<u>36</u>	<u>63</u>	<u>33</u>
<u>TOTAAL</u>	<u>36</u>	<u>30</u>	<u>34</u>	<u>628</u>	<u>29</u>	<u>32</u>	<u>39</u>	<u>628</u>

Noot: Het Totaal bevat ook de kleinere partijen die niet afzonderlijk zijn weergegeven

	<u>Chambre des représentants</u>			<u>Parlement flamand/wallon</u>		
	<u>Seulement tête de liste (TL)</u>	<u>TL + autre candidat</u>	<u>Autre candidat seulement</u>	<u>Seulement tête de liste (TL)</u>	<u>TL + autre candidat</u>	<u>Autre candidat seulement</u>
<u>N-VA</u>	<u>53</u>	<u>26</u>	<u>21</u>	<u>35</u>	<u>35</u>	<u>30</u>
<u>CD&V</u>	<u>25</u>	<u>36</u>	<u>39</u>	<u>36</u>	<u>46</u>	<u>18</u>
<u>Open VLD</u>	<u>49</u>	<u>29</u>	<u>22</u>	<u>29</u>	<u>38</u>	<u>33</u>
<u>Sp.a</u>	<u>35</u>	<u>35</u>	<u>30</u>	<u>22</u>	<u>29</u>	<u>49</u>
<u>Groen</u>	<u>32</u>	<u>32</u>	<u>36</u>	<u>36</u>	<u>36</u>	<u>28</u>
<u>PS</u>	<u>41</u>	<u>23</u>	<u>38</u>	<u>30</u>	<u>24</u>	<u>46</u>
<u>MR</u>	<u>22</u>	<u>27</u>	<u>51</u>	<u>20</u>	<u>23</u>	<u>57</u>
<u>cdH</u>	<u>23</u>	<u>44</u>	<u>33</u>	<u>28</u>	<u>34</u>	<u>38</u>
<u>Ecolo</u>	<u>11</u>	<u>41</u>	<u>48</u>	<u>0</u>	<u>36</u>	<u>63</u>
<u>TOTAL</u>	<u>36</u>	<u>30</u>	<u>34</u>	<u>29</u>	<u>32</u>	<u>39</u>

Tableau 5.6: Comparaison des modalités de vote préférentiel dans les circonscriptions où le leader électoral est candidat et où il ne l'est pas (enquête électorale PartiRep)

	<u>Proportie stemmen exclusief voor de lijsttrekker (%)</u>			<u>Proportie voorkeurstemmen (%)</u>		
<u>Kiezer van ...</u>	<u>Antwerpen (De Wever)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>	<u>Antwerpen (De Wever)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>
<u>N-VA (federaal)</u>	<u>46</u>	<u>11</u>	<u>35</u>	<u>64</u>	<u>35</u>	<u>29</u>
<u>N-waarden</u>	<u>97</u>	<u>176</u>		<u>97</u>	<u>176</u>	
	<u>Vlaams-Brabant (De Block)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>	<u>Vlaams-Brabant (De Block)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>
<u>Open VLD (federaal)</u>	<u>63</u>	<u>10</u>	<u>53</u>	<u>82</u>	<u>43</u>	<u>39</u>
<u>N-waarden</u>	<u>38</u>	<u>74</u>		<u>38</u>	<u>74</u>	
	<u>Henegouwen (Di Rupo)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>	<u>Henegouwen (Di Rupo)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>
<u>PS (federaal)</u>	<u>39</u>	<u>23</u>	<u>16</u>	<u>79</u>	<u>51</u>	<u>28</u>
<u>N-waarden</u>	<u>85</u>	<u>105</u>		<u>85</u>	<u>105</u>	
	<u>Antwerpen (Peeters)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>	<u>Antwerpen (Peeters)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>
<u>CD&V (Vlaams)</u>	<u>44</u>	<u>14</u>	<u>30</u>	<u>73</u>	<u>51</u>	<u>22</u>
<u>N-waarden</u>	<u>34</u>	<u>110</u>		<u>34</u>	<u>110</u>	
	<u>Charleroi (Magnette)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>	<u>Charleroi (Magnette)</u>	<u>Elders</u>	<u>Vershil %p</u>
<u>PS (Waals)</u>	<u>30</u>	<u>14</u>	<u>16</u>	<u>73</u>	<u>52</u>	<u>21</u>
<u>N-waarden</u>	<u>10</u>	<u>18</u>		<u>24</u>	<u>69</u>	

% de votes préférentiels pour la tête de liste uniquement Électeurs N-VA (fédéral)			% de votes préférentiels Électeurs N-VA (fédéral)		
Anvers	Autres	Ecart (p%)	Anvers	Autres	Ecart (p%)
Effet De Wever	circonscriptions		Effet De Wever	circonscriptions	
46.4	11.4	35	63.9	34.7	29.2

% de votes préférentiels pour la tête de liste uniquement Électeurs Open VLD (fédéral)			% de votes préférentiels Électeurs Open VLD (fédéral)		
Br. flamand	Autres	Ecart (p%)	Br. flamand	Autres	Ecart (p%)
Effet De Block	circonscriptions		Effet De Block	circonscriptions	
63.2	9.5	53.7	81.6	43.2	38.4

% de votes préférentiels pour la tête de liste uniquement Électeurs PS (fédéral)			% de votes préférentiels Électeurs PS (fédéral)		
Hainaut	Autres	Ecart (p%)	Hainaut	Autres	Ecart (p%)
Effet Di Rupo	circonscriptions		Effet Di Rupo	circonscriptions	
38.8	22.6	16.2	79.4	50.9	26.5

% de votes préférentiels pour la tête de liste uniquement Électeurs CD&V (Parl. flamand)			% de votes préférentiels Électeurs CD&V (Parl. flamand)		
Anvers	Autres	Ecart (p%)	Anvers	Autres	Ecart (p%)
Effet Peeters	circonscriptions		Effet Peeters	circonscriptions	
44.1	13.6	30.5	72.7	52.3	28.2

% de votes préférentiels pour la tête de liste uniquement Électeurs PS (Parl. wallon)			% de votes préférentiels Électeurs PS (Parl. Wallon)		
Charleroi	Autres	Ecart (p%)	Charleroi	Autres	Ecart (p%)
Effet Magnette	circonscriptions		Effet Magnette	circonscriptions	
30.3	13.6	16.4	72.7	52.3	20.4

Tableau 5.7: Comment les électeurs des leaders électoraux votent-ils aux autres niveaux de pouvoir? (Enquête électorale PartiRep)

	Electeurs ayant voté à la Chambre pour...			Electeurs ayant voté aux régionales pour...	
	De Wever	De Block	Di Rupo	Peeters	Magnette
	Comment votent-ils ... aux élections régionales			Comment votent-ils ... aux élections fédérales	
Vote de préférence	79.3	35.6	75.6	77.3	87.5
Vote en case de tête	20.7	65.4	24.4	22.7	12.5
Pour le même parti	84.5	46.2	77.8	63.6	93.8
Pour un autre parti	15.5	53.8	22.2	36.4	6.3
TOTAL (N)	58	26	45	22	16

¹ L'analyse débute en 2003, soit suite à la provincialisation des circonscriptions. Remonter plus loin dans le temps aurait posé un problème de comparabilité car les circonscriptions électorales étaient alors différentes.

² Ces différences sont statistiquement significatives à un niveau de 0,001. $t = -4,340$ ***

³ Le coefficient de corrélation entre l'année et la proportion de parlementaires sortants par parti par circonscription est de $-0,222$ (significatif au niveau 0,001). Cela signifie que la part d'élus sortants sur les listes a baissé de façon significative au fil du temps.

~~⁴ Chaque groupe politique au Parlement wallon peut compter au maximum 25% de députés exerçant en même temps un mandat de bourgmestre ou d'échevin.~~

Met opmaak: Frans (standaard)

~~⁵ Une autre variable différenciant la Flandre et l'espace francophone aurait été la présence de cartels plus fréquente au Nord du pays (CD&V N-VA, SP-a Spirit, VLD Vivant). Toutefois, les recherches antérieures ont montré que les cartels n'avaient pas d'effet clair sur le vote préférentiel (Wauters & Weekers, 2008). Ce facteur n'est donc pas repris dans l'analyse.~~

Met opmaak: Engels (V.S.)

~~⁶ Les mêmes résultats ressortent si des analyses de régression séparées sont menées pour chaque scrutin. Le coefficient beta de la variable 'leader électoral présent comme candidat' augmente d'élection en election : de 0,112 en 2003, à 0,346 en 2014 (en conservant les mêmes variables de contrôle que dans le tableau 5.4).~~

Met opmaak: Frans (standaard)

⁷ Des enquêtes antérieures ont d'ailleurs montré que la proportion d'électeurs qui votent en case de tête et de façon préférentielle se situe entre 15 et 20% (ISPO/PIOP, 1995). A cela s'ajoute le fait que certains électeurs oublient pour quel(s) candidat(s) ils ont voté lorsqu'ils sont interrogés dans une enquête post-électorale se déroulant quelques jours après le scrutin. Il apparaît d'ailleurs que les enquêtes sortie des urnes tenues des la sortie du bureau de vote produisent des écarts plus faibles entre les proportions d'électeurs votant de façon préférentielle selon les résultats officiels et selon les résultats de l'enquête (André et al 2013).

⁸ Seuls les partis pour lesquels il y a au moins 20 répondants dans l'enquête sont repris dans le tableau 5.5.

⁹ Il apparaît également que les électeurs qui optent pour un vote de liste à un niveau tendent à le faire aussi pour les autres niveaux.

¹⁰ Les différences quant aux modalités de vote préférentiel ne semblent pas être dues à d'autres variables. Nos analyses multivariées montrent ainsi que les électeurs qui votent pour des leaders électoraux ne sont pas significativement différents des autres électeurs en terme de profil sociodémographique ou d'intérêt pour la politique.

Met opmaak: Engels (V.S.)

¹¹ Nous avons contrôlé pour la multicollinéarité. Les valeurs VIF ne sont jamais supérieures à 3.

Met opmaak: Engels (V.S.)